

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale Régionale

Par courrier
Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet
e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
Dépannage électricité Enedis :
09 72 67 50 46 (service gratuit + prix d'appel)

Vos informations client

Vos références
Compte de facturation : 7200867642
Compte commercial : 2020005995103

Votre contrat
Offre électricité : Tarif Bleu pour clients non résidentiels Option Base 9kVA

Nom du client
MADAME POENCET ELODIE

Lieu de consommation
Référence acheminement : 23474240216405
PL DU FORT
46120 LACAPELLE MARIVAL

800112 27360 7164

1/2 1 22
MAJOREL 62



FLX20100308101313-07TPE01

MADAME POENCET ELODIE
PLACE DU FORT
MAISON GAVARRET UNDEFINED
46120 LACAPELLE MARIVAL

Facture du 19/07/2024 n° 10204816612



Montant Hors TVA	27,93 €
Montant TVA (payée sur les débits)	3,00 €
Facture TTC	30,93 €

Montant total à payer (TTC) 30,93 €

à régler avant le 05/08/2024

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,25 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 19/08/2024 (sauf résiliation intervenue entre temps)
- Prochain relevé vers le 18/08/2024

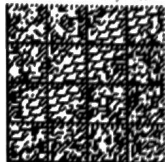
Simplifiez-vous la vie, choisissez le prélèvement automatique

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Paiement par chèque : merci de joindre votre TIP SEPA non daté et non signé à votre chèque.

ICS FR47EDF001007
RUM TIP519272008676427206569846271907

Flashez-moi pour



payer en ligne

IBAN

JOIGNEZ UN RIB MERCI

DATE

SIGNATURE

MADAME POENCET ELODIE
PLACE DU FORT MAISON
GAVARRET UNDEFINED
46120 LACAPELLE
MARIVAL

TIPSEPA
EST

Montant en euros

30,93

Identification
règlement

927200867642720656984627

EDF
ENTREPRISES
87018 LIMOGES Cedex 01

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez EDF à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de EDF. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

102048166120

001583180744 03023222217